



LUNERY & ses quartiers

juillet 2020

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Horaires mairie et annexe

- Mairie : 02 48 23 14 20
du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Annexe-Mairie : 02 48 68 91 95
lundi de 9h à 12h,
mardi, mercredi et vendredi
de 15h15 à 17h15

Depuis le 15 juin, ouverture de l'annexe les lundis matin.

Pour la période estivale, elle sera ouverte les lundis 6 et 13 juillet 2020 de 9h à 12h puis tous les lundis matin à partir du 31 août 2020.

Fermeture de l'annexe pour congés annuels:
du 10 au 28 août 2020

Mairie de Lunery – Tél. : 02 48 23 14 20
Directeur de la publication : Maire de Lunery
Mise en page et impression :
Imprimerie Renaudon - 36100 Issoudun
Dépôt légal : 07/2020 – 800 ex.

Chères Lunéroises et chers Lunérois,

Nous avons hâte de prendre contact avec vous après cette période difficile pour chacun, et pour cette raison, nous avons décidé d'éditer ce bulletin d'information spécial.

Nous avons pris nos fonctions le 23 mai dernier, lors d'une période atypique. Collectivement, nous avons su faire face à une situation inédite, à une crise sanitaire pandémique que nous n'avons jamais connue et face à laquelle nous devons encore rester vigilants. Je remercie chacun d'entre vous pour cette patience nécessaire dont vous avez fait preuve et pour la solidarité dont bon nombre d'entre vous a fait part.

Une nouvelle équipe municipale est en place. Nous avons beaucoup de choses à apprendre mais notre volonté est de faire de notre commune un endroit agréable et facile à vivre. Outre les obligations courantes, nous devons prendre nos marques, gérer cette phase de déconfinement, faire un état des lieux de la commune et lancer les projets. Toutes ces tâches, associées à notre vision optimiste pour notre village, nous ont conduits à désigner 5 adjoints. Ce choix a été rendu possible grâce à l'augmentation du nombre d'habitants et au choix consenti d'une indemnisation raisonnée.

Enfin, il nous paraît important de rassembler les habitants à l'occasion de notre fête nationale. Aussi, nous vous proposerons un 14 juillet adapté aux circonstances qui, j'en suis certain, nous permettra de partager une belle journée.

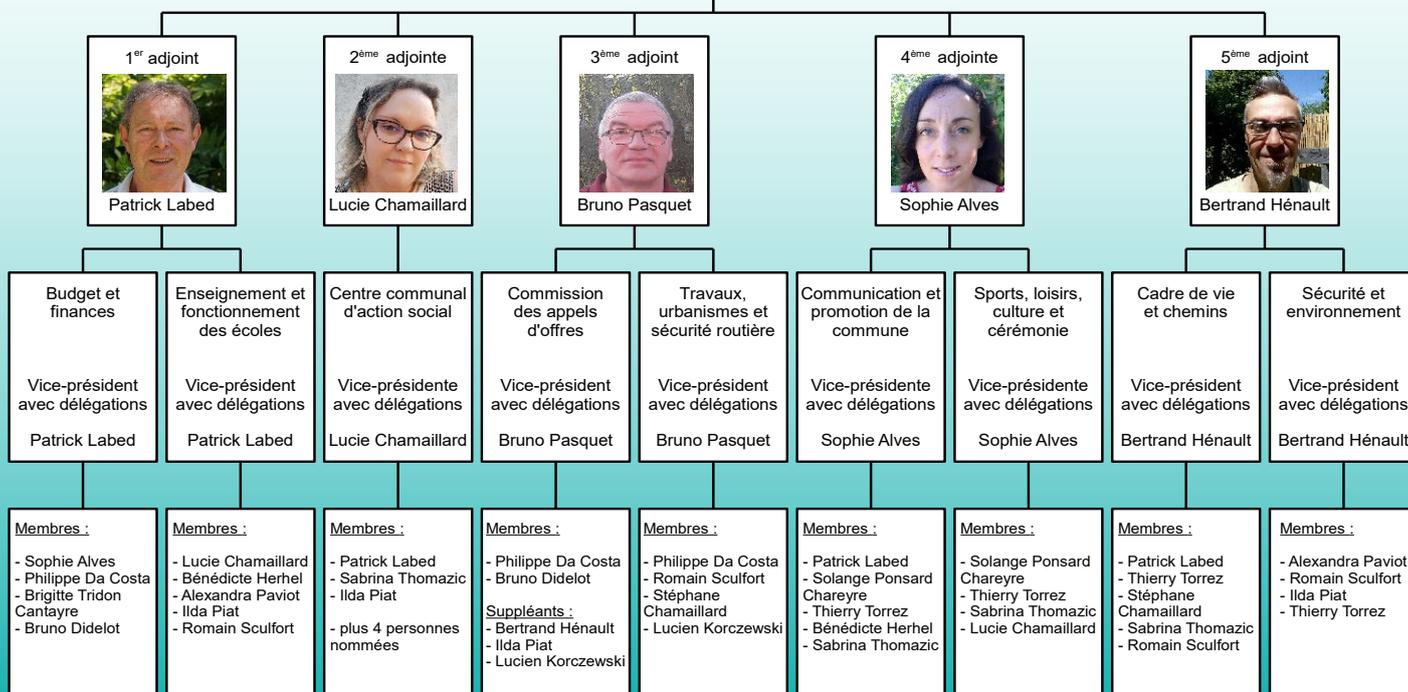
Je vous souhaite de passer les meilleures vacances possibles.

Le Maire,
Sylvain Joly

Élus, commune de LUNERY

Organisation municipale

Conseil municipal du 23 mai 2020



CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lunery offre aux seniors du village, un repas de fin d'année ou un bon d'achat alimentaire.

Très chers administrés, nous savons qu'il n'y a rien de plus important que votre santé et celle de nos familles. Compte tenu des circonstances, le CCAS est au regret de devoir annuler exceptionnellement le repas de fin d'année. Cette décision s'est imposée face à la gravité de la crise sanitaire actuelle liée à la propagation du COVID-19 et aux incertitudes sur son évolution. La distribution des bons d'achat alimentaire est en revanche maintenue.

Petit rappel, pour bénéficier de ce bon, **prenez à vous inscrire en mairie avant le 30 septembre 2020.**

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, le niveau de veille saisonnière est activé automatiquement du 1^{er} juin au 31 août de chaque année.

Nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif de recensement si vous résidez à domicile et êtes :

- âgé(e) de 65 ans et plus
- âgé(e) de plus de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail
- adulte en situation d'handicap
- bénéficiaire d'une pension d'invalidité.

Pour ce faire, vous pouvez remplir un bulletin en mairie.



Une belle opération de solidarité a vu le jour dans notre commune

Des couturières bénévoles se sont lancées dans la fabrication de masques en tissus réutilisables pour répondre aux besoins de la population. Ce sont plus de 600 masques qui ont été confectionnés et distribués à la population Lunéroise. Un grand merci à elles pour ce grand geste.

GROUPES SCOLAIRES RENÉ MARIAT



À l'école maternelle

Des élèves de grande section ont repris le chemin de l'école le 14 mai, suivis, le 25 mai, par des élèves de moyenne et petite section (enfants de personnes nécessaires pour la gestion de la crise).

Les élèves ont été répartis en deux groupes à partir du 8 juin. Les règles sanitaires ont été appliquées.

Au 22 juin, l'école a repris pour tous les élèves en suivant un protocole allégé où la distanciation n'était plus de mise au sein d'un groupe/classe. Toutefois la règle de distanciation a dû être respectée entre les groupes.

L'école élémentaire au temps de la COVID 19

La rentrée du 11 mai avec l'application du protocole sanitaire s'est bien passée.

Nous avons d'abord accueilli une quinzaine d'élèves puis leur nombre a augmenté petit à petit. Les nouvelles règles n'étaient pas toujours faciles à appliquer, mais chacun a fait l'effort de les respecter au mieux.

Pendant les récréations, les enfants se sont adaptés et ont trouvé de nouveaux jeux dans lesquels le contact n'avait pas lieu : des sessions de hula hoop et de cordes à sauter, de la lecture à l'ombre des arbres, des lancers au panier de basket (1 ballon par enfant !) ou des courses de dribbles, des combats de magie, des loups "ombres", des parties de "1,2,3 soleil", des mimes et puis un peu de repos...

Depuis le 22 juin, tout le monde a repris le chemin de l'école.

Si les règles sanitaires se sont assouplies, la distanciation en classe reste de mise ainsi que les gestes barrières. On se lave toujours autant les mains mais les enfants d'une même classe ont le droit de jouer ensemble dans la cour.

Nous sommes tous contents, enfants et adultes, de nous retrouver avant les vacances.

Garderie

Dès le 11 mai, grâce à une grande réactivité et adaptabilité du personnel communal, la garderie rouvrait également ses portes dans le respect du protocole sanitaire et aux horaires habituels (7h30-9h00, 16h25-18h30).

Restaurant Scolaire

La pandémie due au COVID19 nous a posé beaucoup de soucis au niveau du restaurant scolaire du Groupe Scolaire René Mariat. Dans un premier temps, après le confinement du 17 mars 2020, le retour progressif des élèves ne nous a pas permis de fournir les repas de midi à ceux-ci. Ce sont donc les parents d'élèves qui préparaient le déjeuner des enfants présents plus ou moins en pique-nique sur leur table de classe. Le lundi 8 juin, après une simulation réalisée trois jours avant, nous avons pu accueillir une trentaine d'élèves au res-

taurant scolaire. Nous voulions remercier par ce biais le personnel communal du restaurant scolaire qui s'est montré exemplaire tant à la préparation des repas qu'au service apporté aux élèves. En suivant de près le protocole mis en place par le gouvernement, nous sommes montés en puissance dès le lundi 22 juin en accueillant tous les rationnaires présents puisque l'école était redevenue obligatoire pour tous les élèves de primaire. Deux services ont été nécessaires pour encadrer les enfants d'élémentaire avec nettoyage

des lieux entre les deux services. Encore un grand merci à celles qui ont œuvré pour le bien-être de nos enfants.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE a rouvert ses portes



C'est un grand bonheur de pouvoir enfin se retrouver dans les locaux de la bibliothèque !

Après une période réservée à la mise en place du protocole sanitaire, nécessaire à la réouverture au public, votre bibliothèque a rouvert ses portes le 15 juin 2020.

Toutefois à ce jour, pour des raisons de courtoisie les uns vis-à-vis des autres, le port du masque est obligatoire, mais nous restons attentifs à l'évolution de la situation.

N'hésitez pas à renouer avec vos lectures favorites ou à venir découvrir de nouveaux auteurs. Si votre curiosité vous démange, vous trouverez également un grand nombre de documentaires sur des sujets divers et variés. Pour celles et ceux qui préfèrent écouter de la musique ou

visionner des films, nous vous invitons à venir consulter notre fonds sonore de CD et DVD. Si vous êtes adeptes de tablette numérique, il vous est possible de profiter de nos propositions de livres, musique ou films en ligne. Enfin, vous souhaitez goûter au plaisir de lire sur liseuse, pas de souci, nous pouvons aussi vous satisfaire.

Vous désirez un conseil, faire des recherches sur Internet, vous connecter au réseau Wi-Fi avec votre téléphone portable, votre tablette, votre PC, réserver des documents, consulter votre messagerie, télécharger des contenus libres de droits, travailler au calme, utiliser un ordinateur ou une liseuse, imprimer ou photocopier de façon sage, tous ces services vous sont accessibles.

Venez vous renseigner sur place sans plus tarder. La bibliothèque se situe en face de la boulangerie à Lunery (voir horaires ci-contre).

Pour rappel, l'accès à la bibliothèque, l'inscription, le prêt à domicile et la consultation sur place des documents **sont libres, gratuits et ouverts à tous.**

Vous habitez les hameaux alentours, les communes voisines ou un lieu qui ne possède pas d'espace culturel, vous serez également les bienvenus. Ce service vous est offert par votre collectivité

et il n'en tient qu'à vous de vous l'approprier. Dans cette optique, nous restons bien entendu à votre écoute et serons attentifs à vos remarques et suggestions. Votre avis nous intéresse. Si vous estimez que vos attentes ne sont pas au rendez-vous, là aussi, n'hésitez pas à venir en discuter.

C'est avec plaisir que nous espérons vous compter très prochainement parmi nos usagers. Il n'y a rien à vendre, seulement l'ambition de partage, de service, d'échanges et de convivialité.

«Notre bibliothèque aura l'exigence de nos ambitions!»

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
16h30-18h

Mercredi : 14h-16h



LUNERY.fr

À partir du 7 juillet, notre commune aura elle aussi son site internet. Vous y trouverez les informations utiles à votre vie quotidienne dans notre village (vie municipale, écoles, CCAS, commerces, associations, ...). Il sera enrichi tout au long des prochaines semaines et régulièrement mis à jour par notre bibliothécaire Nadine Mathieu en lien avec la commission

communication et promotion de la commune.

Vous êtes amateurs de photos ? Afin de mettre en avant le patrimoine et les paysages de notre jolie commune, nous vous proposons de publier vos plus beaux clichés sur notre site internet. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M^{me} Mathieu à la bibliothèque ou au 02 48 23 22 01.

LE POINT SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Même si notre service technique a fait de son mieux pour assurer à minima ses missions pendant la période de confinement, nous avons tous pu constater que la végétation avait rapidement repris ses droits durant la période de confinement. Dès le lundi 25 mai, l'ensemble de nos agents chargés de l'entretien des espaces verts s'est mis à l'œuvre afin de redonner à tous le cadre de vie mérité. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience pour leur laisser le temps d'accomplir leur travail. Pour ce faire, l'équipe accueillera deux

saisonniers sur les mois de juillet et août. L'occasion de rappeler ici quelques chiffres : le service technique est composé de 5 agents également en charge de l'entretien courant des bâtiments publics. Notre commune s'étend sur plus de 32km², compte 15km de voies (soit 30km de trottoirs et de caniveaux), 125 000 m² de cimetière, 176 700 m² d'espaces verts (cours, parcs, terrains de sport, prairies), 3,5 km de haies et 23 km de chemins.

Informations pratiques

Nos marchés.

- Marché de Lunery.
Tous les mercredis matin (boucher et primeur).
- Marché de Rosières.
Tous les 3e dimanches du mois.

Salles des fêtes et de réunions.

Nous vous rappelons que nous disposons de deux salles des fêtes et une salle de réunions.

- Centre Gérard Philipe (215 personnes)
Place Jacques Georges à Lunery
 - Salle Municipale (80 personnes)
Avenue de la Gare à Rosières
 - Salle de réunion George Sand (55 personnes) à Lunery.
- Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la mairie au 02 48 23 14 20.

Cars REMI

Vous habitez LUNERY, le réseau Rémi 18 vous permet de

Vous rendre directement à Bourges avec la ligne régulière 160
Car accessible à toute personne en possession d'un titre de transport Rémi

- Départ du lundi au vendredi, uniquement en période scolaire :
 - o L'Echalusse 6h39 -> Mairie 6h45 -> Chanteloup 6h50 -> Bourges à 7h25
 - o ou Lunery Rosières à 7h02 et arrivée à Bourges à 7h25
- Retour le mercredi midi, uniquement en période scolaire :
 - o Départ Bourges 12h25 -> Chanteloup 13h09 -> Mairie 13h12 -> L'Echalusse à 13h17
 - o Ou Départ de Bourges à 12h25 et arrivée à Rosières à 12h48
- Retour les lundis-mardis-jeudis et vendredis, uniquement en période scolaire
 - o Départ Bourges 18h20 -> Chanteloup 18h58 -> Mairie 19h01 -> L'Echalusse à 19h06
 - o Ou Départ de Bourges à 18h20 et arrivée à Rosières à 18h45

Utiliser les services Rémi + à la demande (près réservation au 0800.101.818 la veille avant 17h00) pour :

- **Vous rendre à St Florent sur Cher place de la République pour prendre le réseau Agglobus**
 - o Du lundi au samedi
 - o Pour une arrivée St Florent Place de la République à 7h43 et 13h05
 - o Pour un départ de St Florent place de la République à 19h10
- **Vous rendre au marché ou aux supermarchés de St Florent sur Cher**
 - Le mardi
 - o Pour une arrivée à St Florent sur Cher vers 15h00
 - o Pour un départ de St Florent sur Cher vers 17h30
 - Le vendredi matin
 - o Pour une arrivée à St Florent sur Cher vers 9h15
 - o Pour un départ de St Florent sur Cher vers 11h15

Info tarifs : nouvelle gamme tarifaire régionale applicable depuis le 05 mai 2019

- Ticket unitaire : 3,00 €
- Carte de 10 voyages : 21,00 €
- Abonnement mensuel Zen Car : 50 € / mois (voyages illimités)

Possibilité de réduction sur présentation d'une carte Rémi Liberté (Jeunes ou Senior)

Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeleire.fr

EUROP VOYAGES 18 Europ Voyages 18 - 10-12 place de Juranville 18000 BOURGES
Tél : 05 87 19 31 41 • europvoyages18@e-gbm.com

Centre-Val de Loire

Trains.

Notre gare de Lunery est toujours en fonctionnement. Située sur la ligne Montluçon, Saint-Amand, Bourges (Paris), le train s'arrête 2 à 3 fois par jour dans chaque sens et est souvent remplacé ou complété par un service de car. Le train est le mode de transport le moins polluant et le plus rapide.

Bon à savoir : les vélos sont admis à bord des trains et une navette gratuite se situe à 100m de la gare de Bourges. Les billets sont à prendre sur internet ou en gare de Saint-Florent-sur-Cher. Des abonnements existent ainsi que des participations des employeurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire

Santé.

- Cabinet médical de Rosières : Docteur Arnoux François
Avenue de la Gare - 02 48 50 25 34
- Cabinet d'infirmière de Rosières :
Fatiha Idel-Mehdaoui - Avenue de la Gare
02 48 68 90 71 ou 06 28 49 16 43

Panneau Pocket.

Retrouvez les informations de votre commune sur l'application « Panneau Pocket » disponible sur téléphone et tablette, Android et iOS.



Déchetterie de Rosières.

Lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.



Agences Postales Communales.

Lunery (02 48 68 09 07)

du lundi au vendredi de 9h à 11h45

Fermeture pour congés annuels : du 8 au 29 août 2020

Rosières (02 48 68 92 57)

mardi, mercredi et vendredi de 15h15 à 17h15

Fermeture pour congés annuels : du 10 au 31 août 2020

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2020

Sous réserve des directives de la Préfecture à venir

9h30 : **Marche** encadrée par la Gym Seniors, parcours de 8km
Départ au camping de Lunery - Gratuite et sans inscription.

Dans le parc de Lunery, derrière la Mairie :

11h30 : **Verre de l'amitié** offert par la Municipalité.

12h30 : **Pique-nique citoyen.** Vous pouvez apporter votre repas et votre nappe, quelques tables et bancs seront à votre disposition.

Barbecue et buvette proposés par le Racing Club de Rugby de Lunery.

Vente de gâteaux et de glaces par la Récré Lunéroise.

De 14h à 17h :

Présence des Sapeurs-Pompiers de Lunery avec :
Présentation du matériel, information et sensibilisation aux gestes de Premiers Secours, aux risques domestiques, parcours du « Petit Sapeur-Pompier ».

15h00 : **Lâcher de Colombes** suivi du **Concert des Chat'R'Tones** (36), reprises rock années 60-70.